

Note d'information CORONAVIRUS à destination des patients majeurs ou mineurs

L'hôpital des 15-20 alerte sur la nécessité de poursuivre les soins.

Nous souhaitons vous informer que **des mesures de protection des patients et des professionnels ont été mises en place au sein du CHNO des Quinze-Vingts, en complément des gestes barrières :**

- dès l'accueil, une solution hydro-alcoolique est à votre disposition ;
- l'ensemble des professionnels et patients porte obligatoirement un masque dans l'enceinte de l'établissement ;
- les rendez-vous de consultations ont été espacés afin de limiter le temps de présence dans la salle d'attente ; Celles-ci ont été aménagées afin de respecter la distanciation ;
- au cours de l'examen ophtalmologique, compte tenu de l'extrême proximité, médecins et patients portent un masque chirurgical. Une plaque de protection a été mise en place sur tous les appareils d'examen et un étalement du programme opératoire permet de renforcer la procédure de désinfection du bloc entre deux patients ;
- des mesures d'hygiène et d'asepsie sont renforcées dans tous les locaux ;
- pour les patients mineurs, un des parents pourra l'accompagner lors des différentes étapes du séjour, en consultation, sur le trajet jusqu'au bloc opératoire et lors de l'hospitalisation. Pour les patients majeurs, l'accompagnant devra rester à l'extérieur du bâtiment clinique, sauf pour les personnes vulnérables (troubles cognitifs, mal entendant, mal voyants et patient ne parlant pas le français, handicapés moteurs...).
- Si vous répondez à l'une des situations suivantes : **être âgé de 65 ans ou plus, et /ou cancers évolutifs sous traitement, immunodéprimé, infection VIH, greffe d'organes, pathologies sanguines, diabète, obésité, complications micros ou macros vasculaires, être dialysé ou présenter une insuffisance rénale chronique sévère...**
Ou si votre intervention doit se dérouler sous **AG (anesthésie générale)** ou lors d'une **chirurgie des voies lacrymales**, un dépistage **RT-PCR de moins de 48h est obligatoire**. Celui-ci est à réaliser auprès du laboratoire de ville, près de chez vous.
- Pour tous les **autres patients**, un dépistage par **test antigénique au plus près de votre intervention (< 24h) est obligatoire**. Pour information, ce test peut être réalisé dans les pharmacies de ville. La plus proche du CHNO se situe au 59 rue de Charenton (9h-20h)

Nous vous demandons de **respecter ces mesures barrières dès votre entrée à l'hôpital.**

PJ : auto-questionnaire COVID-19 en vue de votre consultation d'anesthésie préalable à votre hospitalisation programmée. Ce questionnaire ne vous sera pas nécessairement demandé dans le cadre d'une consultation ophtalmologique simple.

AUTO-QUESTIONNAIRE COVID 19

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Date de remplissage de l'auto-questionnaire :

Avez-vous actuellement ou avez-vous eu dans les jours précédents un ou plusieurs des symptômes suivants de façon inhabituelle ?

Symptômes majeurs

- Fièvre (température mesurée >38°C) Oui Non
- Toux sèche Oui Non
- Difficulté à respirer ou fréquence respiratoire élevée (>20/min) Oui Non
- Anosmie (perte de l'odorat) Oui Non
- Agueusie (perte du goût) Oui Non

Symptômes mineurs inhabituels

- Maux de gorge Oui Non
- Rhinorrhée (« nez qui coule ») Oui Non
- Douleur thoracique Oui Non
- Myalgies (« mal dans les muscles », courbatures) Oui Non
- Altération de l'état général ou fatigue importante Oui Non
- Confusion (« pensées qui se mélangent », désorientation) Oui Non
- Céphalées (« maux de tête ») Oui Non
- Diarrhées Oui Non
- Nausées et/ou vomissements Oui Non
- Éruption cutanée ou engelures/crevasses aux doigts ou à la main Oui Non

Avez-vous été en contact étroit (à moins d'1 mètre et/ou plus de 15 minutes, sans masque) avec une personne COVID + au cours des 7 derniers jours ? Oui Non

Si vous répondez à l'une des situations suivantes : être âgé de 65 ans ou plus, et /ou cancers évolutifs sous traitement, immunodéprimé, infection VIH, greffe d'organes, pathologies sanguines, diabète, obésité, complications micros ou macros vasculaires, être dialysé ou présenter une insuffisance rénale chronique sévère...

Si oui à l'une des questions précédentes et pour toute hospitalisation ou si votre intervention doit se dérouler sous AG (anesthésie générale) ou lors d'une chirurgie des voies lacrymales, un dépistage **RT-PCR de moins de 48h est obligatoire**. Celui-ci est à réaliser auprès du laboratoire de ville, près de chez vous.

Pour tous les autres patients, un dépistage par **test antigénique au plus près de votre intervention (<24h) est obligatoire**. Pour information, ce test peut être réalisé dans les pharmacies de ville. La plus proche du CHNO se situe au 59 rue de Charenton (9h-20h)